

## **Procès-Verbal Conseil municipal du Mercredi 4 décembre 2024 à 20H**

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois de Décembre.

Etaient présents : Laurence BREUILLOT, Julien GUYONNEAU, Didier ROULIN, Geneviève TISSERAND, Mr Gilles FORT, Mme Christine CULOT, Mr Benoit MEYER, Mr Jacques MOREL, Mme Céline VANOTTI, Mr Denis REVILLARD, Mr BRANCHER, Mr VANHUFFEL.

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mr Jacques MOREL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

### Ordre du Jour :

1. **Approbation du Compte rendu du mois de novembre 2024**
2. **Urbanisme**
3. **Tier lieu et création de l'association « Chez Blanche et Robert » en présence de Florisse LEPEZ chargée de mission « Fabrique des Territoires » (familles rurales) et des représentants de l'association.**
4. **CCLL : mise à disposition de l'agent communal dans le cadre du transfert de l'assainissement collectif**
5. **Orientations budgétaires 2025**
6. **Recensement 2025**
7. **Festivités de Noel**
8. **Divers**

### Le maire a ajouté un point complémentaire : Décision modificative sur le budget communal : Approbation à l'unanimité

#### **1. Approbation du Compte rendu du mois d'Octobre 2024 :**

- Approuvé par la Secrétaire

#### **1. Urbanisme**

- DP : Mr REFFAY Rue Combe Marin : Rénovation énergétique et thermique de la maison
- DP : Mr STUDER, rue de la Parouse, Peinture du bardage extérieur
- DP : Mairie : Chalet de Chasse : Changement des Tuiles et pose bac acier sur l'appentis arrière
- DP : Mr CLEMENT : Rue Combe Tollin : Agrandissement de la plateforme

- DP : Mr CLEMENT : Rue Combe Tollin : Pose de Remblais du terrain naturel
  - DP : Mr JEANNINGROS au foitey : 2 ouvertures sur façades et porte d'entrée
- DP / Mr REYNAUD : Rue du Fresne : Ravalement de façade

**2. Tier lieu et création de l'association « Chez Blanche et Robert » en présence de Florisse LEPEZ chargée de mission « Fabrique des Territoires » (familles rurales) et des représentants de l'association.**

- Juliette Bossert et Pauline Christophe, membres du Collectif exposent avec Florisse LEPEZ les réflexions du collectif pour aboutir au dépôt des statuts de l'association cette fin d'année le 27 novembre avec l'Assemblée générale.
- 9 bénévoles constituent le collectif de "Chez Blanche et Robert"
- Le règlement intérieur sera à écrire prochainement
- Prochaine action les festivités du 14 décembre pour les fêtes de Noël.

**3. Décision modificative au budget communal**

Compte tenu d'une hausse de la fréquentation au périscolaire, une facture pour le SIVOM budget périscolaire est à régler et se trouve supérieure à l'estimation budgétaire votée. Il est donc demandé par le Maire de prendre sur le suréquilibre du budget communal, la somme de 11 000 euros.

**DELIBERATION : Unanimité**

**4. CCLL : mise à disposition de l'agent communal dans le cadre du transfert de la compétence assainissement collectif à la CCLL à Compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.**

Le Maire rappelle que l'arrêté préfectoral n°25-2024-08-12-00001 en date du 12 aout 2024 transfère la compétence assainissement collectif à la Communauté de Communes Loue Lison (CCLL) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Dès lors, la commune cesse d'exercer la compétence assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Dans le cadre du transfert de compétence, les agents communaux en charge de l'assainissement peuvent, sous réserve de leur accord, être mis à disposition de la communauté de communes pour exercer cette mission à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Toutefois, l'agent demeure statutairement employé par la commune dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes. Dans le cadre de sa mise à disposition, il est placé, pour l'exercice de ses fonctions au sein de la CCLL, sous l'autorité hiérarchique du Président de cette dernière.

La mise à disposition de l'agent au profit de la CCLL fait l'objet d'un remboursement des traitements et charges par cette dernière auprès de la commune.

Mr David KAFIZ a fait part de son accord pour cette mise à disposition auprès de la CCLL.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,** autorise le Maire à mettre à disposition Mr David KAFIZ auprès de la CCLL et à signer la convention de mise à disposition entre la commune et la CCLL.

**DELIBERATION : Unanimité**

**5. Orientations budgétaires 2025**

- Réalisation des Travaux rue de l'Eglise
- Réfection de l'ancienne salle du conseil en secrétariat de mairie
- Vidéoprotection
- Achat éventuel du parcellaire des ruines du Château de Chenecey

## 6. Recensement 2025

- Période du 15 janvier au 15 février
- Mr Lionel PIERRE et Mme Martine BOURGEOIS sont désignés agents recenseur
- Distribution des formulaires dans les boites à lettres et réponse papier ou internet

## 7. Festivités de Noel

- Journée du 14 décembre avec le concert des enchanteurs à 15H et l'ouverture du Tiers lieu de 10H à 18H par le collectif de chez Blanche et Robert
- Distribution des paniers de Noel aux ainés le WE du 21 décembre
- Repas de Noel des Ainés le 19 janvier 2025
- Fermeture du secrétariat de Mairie du 24 décembre au 3 janvier 2025

**Bonnes fêtes de fin d'année à tous**

Fin de séance 22H

Le Maire,  
Laurence BRUILLLOT

A blue ink signature of Laurence Bruilllot, the Mayor, written over a circular official stamp.

Le SECRETAIRE :

Jacques MOREL

